



Madame Delphine Ernotte Cunci
Présidente Directrice Générale
de France Télévisions
7, esplanade Henri de France
75015 PARIS

Paris, le 26 Octobre 2018

Madame la Présidente Directrice Générale de France Télévisions,

Aujourd'hui et pour une durée reconductible se déroule une grève des salariés de notre entreprise.

Au moment où nous vous écrivons, nous savons déjà qu'elle est particulièrement suivie et qu'elle aura des répercussions sur le fonctionnement normal de l'entreprise, mais aussi sur l'ambiance générale.

Cette grève vise à contester l'ensemble des dispositifs pris à l'encontre des salariés non-permanents (CDD, CDDU, intermittents du Spectacle, pigistes, cachetiers...).

La situation est grave, nous assistons à une « prolétarianisation » organisée de ces salariés : une paupérisation de leurs conditions, une non-reconnaissance de leurs « savoir-faire » et une perte de notre « savoir-être » à leur encontre, de la mécréance et du discrédit. Elle entachera votre bilan et l'image de notre entreprise si vous n'intervenez pas.

Tous les salariés permanents sont solidaires de leurs revendications y compris de très nombreux encadrants poussés à des pratiques sociales qu'ils récusent.

Nous vous rappelons qu'une différenciation contractuelle entre des CDD ou des CDI, que la stigmatisation d'une catégorie de personnel par rapport à une autre sont des items de « discrimination au travail ».

France Télévisions se comporte mal avec les salariés non-permanents !

Parce que l'entreprise limite leurs collaborations à 80 jours de travail par an (120 jours pour les CDD de droit commun) - qui peut faire vivre une famille avec si peu de travail ?-

Parce que ces salariés planifiés voient leurs contrats s'arrêter du jour au lendemain sans aucune explication y compris des collaborateurs de longue durée. Comment font-ils maintenant pour payer leurs crédits bancaires, leurs loyers ?

Parce qu'ils subissent des retards de salaires réguliers et inadmissibles.

Parce que leurs AEM (attestation employeur mensuelle) sont erronées ce qui provoquent des radiations de leurs régimes.

Parce qu'ils doivent eux-mêmes avancer leurs frais pour travailler ou se rendre mobile dans toute la France.

Parce qu'ils n'ont pas été augmentés depuis 3 ans, que toute la branche de la Télédiffusion (y compris les petites chaînes locales) a décidé en urgence d'une augmentation de +1,3 % que refuse pourtant d'appliquer France Télévisions.

Parce que cette précarité dure, pour certains, depuis plus de 10 ans, que la société refuse toujours de les embaucher.

Parce que nos collègues ont postulé sur des dizaines de postes sans jamais n'avoir eu aucune réponse ou un rendez-vous.

Parce que leur ancienneté entreprise est calculée défavorablement sur une base de 365 jours contrairement aux CDI.

Parce qu'il leur est quasiment impossible d'obtenir leurs jours de collaboration totale dans l'entreprise.

Parce que l'entreprise retire leur adresse mail interne, qu'ils n'ont plus ainsi accès aux informations concernant les recrutements ou les informations générales de France Télévisions.

Parce que lorsque nous négocions des accords de permanentisation, vous retirez votre signature. (cf accord de la Radiodiffusion)

Parce qu'il n'est pas normal que le Service Public ne soit pas soit exemplaire concernant l'application des barèmes et des accords...

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, les salariés sont en grève aujourd'hui. Ce n'est qu'un début. Qu'ont-ils à perdre : plus rien à part leur honneur de travailleurs.

Nous espérons que vous aussi vous trouverez que les conditions de travail des salariés non-permanents sont inacceptables. Qui pourrait accepter qu'un membre de sa famille soit traité de la sorte par une entreprise de notre pays... en 2018 ?

Nous renouvelons donc notre proposition de moratoire de toutes les actions menées à l'encontre des salariés non-permanents, jusqu'à la fin d'une négociation d'entreprise qui respectera enfin les travailleurs.

Cordialement,



Océan GRENIER

Délégué Syndical Central



Eric VIAL

Secrétaire Général FO Médias

Copie à l'ensemble du Personnel

Copie à Madame Françoise CHAZAUD Secrétaire Générale de la Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse

Force Ouvrière France Télévisions – Bureau syndical D220

01.56.22.54.40 // syndicatfo.groupe@francetv.fr

7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris cedex 15